

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL

16 JUIN 2022

Titulaires présents : BARDOULAT Jean-Pierre, BERNY Rémi, BESSON Frédéric, BONITHON Pierre, BOOCKENOOGHE Alain, CHAMOULEAUD Jean-Pierre, CLEMENT Patrick, COMBEAU Danielle, CONTAMINES Stéphane, CORDEAU Joël, DELAGE Michel, ETIENNE Murielle, FERSING Jacques, FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis, FRANCOIS Gwenhaël, GARITEY Luc, GENINI Didier, GUILLIN Sylvie, LEHEMBRE Pierre-Yves, LOHUES François, MAZIERE Fabrice, MICHENAUD Françoise, MONToux Béatrice, NADAUD Stéphane, PEAULT Jean-Luc, PINTAUD Éric, QUEMENT André, RABARDY David, REYTHIER Fabien, ROUHIER Guy, VIGNAUD Romain

Titulaires absents donnant procuration : LAVERGNE Marie-Claire à MICHENAUD Françoise

Titulaires absents : CHAIGNE Danielle, CHATEAU Philippe, CLAEYS Jean-Pierre, FOUCHER Daniel, FOUGERE Josette, GERVAIS Alexandre, HENCHOZ Sandrine, MARTIN Michel

Titulaires absents excusés : DANIAU Christian, GAZEAU Guy, HUGUENOT Yvan, SAGNE Annie,

Secrétaire de séance : M. MAZIERE Fabrice

Début : 19h00

Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Syndical.

Monsieur le Président ouvre la séance et laisse la parole à M. DELAGE Michel pour nous expliquer les problèmes rencontrés lors de la prise en charge tardives des analyses suite à la présence de parasites dans l'eau distribuée par la station de traitement de la Touvre. Cela concernait les communes de Bunzac, Chazelles et Pranzac. Depuis une analyse est effectuée tous les 15 jours en attendant la mise en service de la nouvelle usine de la Touvre, prévue 1^{er} trimestre 2023.

I – DM N°1

Monsieur le Président laisse la parole à M. Jacques FERSING, vice-président en charge des finances pour présenter la DM N°1 :

- Reprise du budget annexe suite à sa dissolution

Baisse des recettes de fonctionnement au R002 :

2 752 157.28 € - 37 370.90 € = 2 714 786.38 €

Augmentation des recettes d'Investissement au R001 :

5 510 457.91 € + 27 054.12 € = 5 537 512.03 €

Et reprise des amortissements de Chasseneuil suite à son intégration dans le SIAEP au 1^{er} janvier 2022.

Fonctionnement

D6811-042-Dotation aux amortissements	+ 21 000.00 €
D023-Virement à la section investissement	- 21 000.00 €
R002-Excédent reporté	- 37 370.90 €

70111-Vente d'eau	+ 37 370.90 €
--------------------------	---------------

Investissement

020-Dépenses imprévues	+ 27 054.12€
-------------------------------	--------------

R001-Excédent reporté	+ 27 054.12€
R28158-040-Amortissements autres	+ 21 000.00 €
R021-Virement de la section fonctionnement	- 21 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :
- adopte le DM N°1

II – EMPRUNT

Monsieur le Président laisse la parole à M. Jacques FERSING, vice-président en charge des travaux pour présenter les emprunts à réaliser :

- Travaux de réhabilitation de la Font Saint Aubin
- Coût des travaux estimé : 3 100 000 € HT

Les travaux doivent commencer avant fin 2024 suite à l'arrêté préfectoral de demande de dérogation de décembre 2021.

Nous demandons au Comité Syndical une délibération de principe, donnant pouvoir au Président de conclure une convention de prêt aux meilleures conditions pour un montant de 1 500 000.00 € en attente des révisions du taux d'usure de la Banque de France, qui a lieu tous les 3 mois.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- adopte la délibération de principe pour emprunter 1 500 000.00 € aux meilleures conditions à taux fixe.

III – CONVENTION DE SERVICE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE CDG16

Monsieur le Président laisse la parole à M. Mathieu GABILAN.

- Convention avec le CDG16

La procédure de médiation préalable obligatoire est applicable aux recours formés par les agents publics à l'encontre des décisions administratives.

Coût : 300.00€ par dossier soumis au médiateur (en cas de recevabilité) et un coût horaire d'intervention de 50.00€.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- adopte la convention de service médiation préalable obligatoire CDG16
- autorise M. le Président à signer la convention avec le CDG16

IV – RESSOURCES HUMAINES

Monsieur le Président prend la parole sur les nouvelles créations de poste

➤ Création d'un poste

Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe

➤ Création d'un poste

Adjoint Administratif

TABLEAU DES EFFECTIFS					
EMPLOI	GRADE	CAT	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF	DUREE HEBDO
Secrétaire	Adjoint administratif de 1 ^{ère} Classe	C	0	1	16h00
Secrétaire	Adjoint administratif de 2 ^{ème} Classe	C	1	0	16h00
Secrétaire	Adjoint administratif	C	0	1	17h30
Responsable des services	Adjoint administratif de 2 ^{ème} Classe	C	1	1	35h00
Fontainier	Adjoint technique de 1 ^{ère} Classe	C	2	2	35h00

➤ **Suppression d'un poste**

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- adopte les créations et la suppression de poste.

V – REOUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le président souhaite une réouverture d'une enquête publique afin de permettre une urbanisation des zones AU dans le périmètre de protection de Fontgrive sur Montbron.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- souhaite la réouverture d'une enquête publique
- autorise le Président à envoyer un courrier à Mme la Préfète pour la réouverture d'une enquête publique

VI- FACTURATION SAUR

Monsieur le Président laisse la parole à Monsieur Mathieu GABILAN

Accueil dans les locaux :

1 Impasse la Margot

16110 La Rochefoucauld en Angoumois

Vendredi 8h00 -12h00 et 13h30 - 16h30

Accueil post-facturation dans un bureau mis à disposition en mairie sur les communes de Chasseneuil, Marthon et Puyréaux.

Pour chaque commune : 1 demi-journée par semaine pendant 3 semaines suite à l'envoi des factures, soit 6 semaines au total par an (jours et heures à définir en lien avec la Collectivité - hors vendredi)

Cela permettra à tous les abonnés d'être à moins de 12 km d'un point d'accueil lors des périodes de facturation.

VII – TRAVAUX EN COURS

Monsieur le Président laisse la parole et invite Monsieur Jean Pierre BARDOULAT à nous présenter les travaux en cours.

Pour suivre les travaux en cours une application est mise à disposition : ITOPO

- **Lot 1** : Usine, photo des bâches de retenue d'eau en phase de finalisation, il reste à vérifier l'étanchéité. M. BARDOULAT invite les élus à venir les jeudis matin visiter les travaux de construction de l'usine.

➤ **SEIGELARD**

- **Lot 2** : Canalisation nord, réception faite le 09 juin 2022

- **Lot 3** : Canalisation Est, réception prévue le 01 juillet 2022
- **Lot 4** : Surpresseur travaux pratiquement finis

➤ **AGRIS**

Début des travaux le 28 mars pour une durée de 15 semaines

Entreprise : SINECIS TP

Coût des travaux avec Yvrac et Malleyrand : 365 963.90 € (subvention Agence de l'Eau 30 %)

➤ **LA ROCHEFOUCAULD**

Rue des Gaillaudes

Début le 16 mai 2022, pour une durée de 16 semaines

Entreprise : SNATP

Coût des travaux avec les villages du Couret et des Chaumes St Sornin :

430 040.30 € (subvention Agence de l'Eau 30 %)

➤ **CVM GRASSAC et VOUTHON Fontqueroy**

Début mi-septembre, durée 2.5 mois

Entreprise : LAURIERE

Coût : 215 405.34 € (subvention Agence de l'Eau 30 %)

➤ **TOURRIERS / AUSSAC VADALLE / ST CIERS**

- *Tourriers Le Bourg – Fenêtre et Aussac Vadalle rue du chalet – La Belle Cantinière (CVM)*

Durée 5 mois

Début Tourriers le 13 juin 2022

Coût : 399 538.30 € HT

Entreprise : ERCTP

- *Tourrier Le Bourg - Villejoubert et St Ciers Le Bourg - RD363*

Durée de 5 mois

Entreprise : SNATP

Coût : 344 938.30 € HT (subvention Agence de l'Eau 30 %, hors Saint Ciers)

Réunion piquetage vendredi matin 17 juin 2022

Début des travaux à Saint Ciers le 8 juillet 2022.

- *Aussac Vadalle*

Trop plein du Château d'eau, création d'un puits perdu pour les eaux résiduaires du château d'eau.

Travaux finis, reste à réaliser la création d'une évacuation du puits perdu dans le champ voisin.

Coût : 54 220.00 € HT

VIII – QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses à ce jour.

Fin : 20h30